\_\_\_\_\_

## LA CLINIQUE SAINTE ANNE ET L'APF ONT MIS EN PLACE UN PARTENARIAT RÉGIONAL INNOVANT POUR ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER LA MATERNITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



## DOSSIER DE PRESSE

**CLINIQUE SAINTE ANNE** 

ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE (APF)

**ACCOUCHEMENT** 

**HANDICAP** 

**PARENTALITÉ** 

ALSACE

FONDATION VINCENT DE PAUL

GROUPE HOSPITALIER SAINT VINCENT

PARTENARIAT INNOVANT

Décembre 2015





Dans le cadre du Service d'Accompagnement à la Parentalité des Personnes Handicapées (SAPPH) mis en place par la Direction régionale Alsace de l'APF (Association des Paralysés de France), la maternité de la clinique Sainte Anne (Groupe Hospitalier Saint Vincent - Fondation Vincent de Paul) est la première maternité régionale à mettre en place un projet pour accueillir les futures mamans en situation de handicap.

## Contact Attachée de presse

Nathalie CHORNOWICZ, TERRE D'INFO Tél.: 03 88 13 25 04 ou 06 83 11 80 77 - nathalie@terredinfo.fr

### **Contact APF Alsace**

Françoise AMET Responsable régional de l'offre de service Tél. : 06 80 67 36 82 françoise.amet@apf.asso.fr

#### **Contact Fondation Vincent de Paul**

Fanny DOUHAIRE, Chargée de mission Communication Tél.: 03 88 21 76 96 ou 06 30 95 21 78 f.douhaire@fvdp.org

# MATERNITÉ ET HANDICAP : UN PARTENARIAT DÉPARTEMENTAL ENTRE LA CLINIQUE SAINTE ANNE ET L'APF

## Un partenariat évident

La loi de 2005 pour "l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées" du 11/02/2005 prévoit un ensemble d'aides favorisant l'accès à une vie autonome des personnes en situation de handicap, mais n'aborde pas le volet de la parentalité.

La direction régionale de l'APF (Association des Paralysés de France) en Alsace a souhaité entendre le souhait des personnes en situation de handicap de devenir parents, et a proposé de fournir un service d'accompagnement à la parentalité des personnes handicapées (SAPPH)

La direction régionale Alsace de l'APF ne pouvait concevoir ce projet sans un partenaire du secteur sanitaire pouvant assurer l'accompagnement des femmes durant leur grossesse et pour l'accouchement. Elle s'est tournée tout naturellement vers la Fondation Vincent de Paul dont les valeurs sont très proch



- Des valeurs humanistes partagées,
- Des actions dans le respect de la personne et sa singularité,
- Un souhait de travailler dans le sens du respect des parcours de vie des usagers et des patients,
- Des structures regroupées au sein d'une même fédération (FEHAP) du secteur privé, non lucrative,
- Une volonté commune de collaboration entre le sanitaire et le médico-social, axée sur la fluidité des parcours de prise en charge.

Le Groupe Hospitalier Saint Vincent, au travers de la Clinique Sainte Anne, a rapidement manifesté sa volonté de mettre en place un service support pour accueillir les futures mamans en situation de handicap.

Autour de l'accouchement, la mission du SAPPH, en partenariat étroit avec la Clinique Sainte Anne, est de permettre à la femme de vivre le temps de la naissance de son enfant de la manière la plus ordinaire possible, en adaptant le cadre et l'accompagnement à sa spécificité.

## LA CLINIQUE SAINTE ANNE, PREMIÈRE MATERNITÉ RÉGIONALE À METTRE EN PLACE UN PROJET POUR ACCUEILLIR LES MAMANS EN SITUATION DE HANDICAP



## Un partenariat nécessitant des travaux spécifiques

Le circuit du parcours patient a nécessité quelques modifications au sein de la clinique pour accueillir les mamans en situation de handicap. Une chambre adaptée a été créée. Elle dispose d'un centre giratoire pour le fauteuil; la hauteur du mobilier, les interrupteurs et les patères sont plus bas; les placards ont des portes coulissantes; le miroir est inclinable; la douche est accessible en fauteuil; des soulève-malades et matelas à air sont disponibles.

La table à langer est à hauteur variable. Elle dispose d'un lavabo pour que la maman puisse donner le bain de façon autonome dans la chambre. Le lit bébé est fixé au lit électrique de sa maman à hauteur variable et le papa a un lit accompagnant s'il le souhaite.

Le matériel est adapté et complété en fonction des pathologies rencontrées.

### Des équipes fortement impliquées

Les mamans qui ont des besoins spécifiques sont rencontrées individuellement par une sage-femme cadre pour que leurs besoins puissent être pris en compte en amont et faciliter ainsi leur séjour. Un staff handicap dédié est organisé pendant la grossesse par les équipes de l'APF et de la Clinique Sainte Anne : ergothérapeutes, kinésithérapeutes, gynécologues, médecins anesthésistes, sages-femmes, auxiliaire de puériculture, pédiatres, éducateurs sociaux, assistante sociale et cadre sages-femmes, PMI (Protection Maternelle Infantile)... pour accompagner de façon coordonnée la future maman.

Patiente non-voyante, patiente amputée d'une jambe, patiente lourdement handicapée moteur... chaque cas est unique et demande à l'équipe de s'adapter. Chaque expérience vécue permet de travailler sur de nouvelles solutions, par exemple comment incliner une table à langer de façon à ce que le bébé voit le visage de sa maman en fauteuil ? Une sage-femme est diplômée en langue des signes, un médecin anesthésiste est très investi sur le secteur du handicap, la charte du patient existe en braille... L'équipe de la maternité a une vision non discriminante et apporte toutes ses compétences et sa bienveillance aux mamans en situation de handicap en quête de parentalité.

Lorsque la sortie de maternité est prononcée, la Clinique Sainte Anne peut également mettre en œuvre l'Hospitalisation à Domicile si elle est nécessaire. Le rôle de la maternité s'arrête alors, mais les équipes du SAPPH continuent de suivre la maman et le bébé jusqu'aux 7 ans de l'enfant pour s'assurer de l'évolution du lien mère-enfant.

## LE PROJET SAPPH DE L'APF

Le Service d'Accompagnement à la Parentalité des Personnes Handicapées a pour mission le soutien à la parentalité et la prévention des relations précoces parents-enfants, de la période préconceptionnelle aux 7 ans de l'enfant.

Le service œuvre depuis mars 2015 sur tout le département du Bas-Rhin. Il propose une réponse adaptée et personnalisée pour accompagner des femmes et des hommes en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés, vers une parentalité la plus ordinaire possible.

## L'équipe du SAPPH est :

- actrice de l'accompagnement,
- ressource pour les professionnels libéraux ou institutionnels sur la connaissance du handicap,
- coordinatrice du parcours en permettant le lien entre les différents acteurs de l'accompagnement,
- facilitatrice de l'accès à du matériel de puériculture adaptée.

La « handipuériculthèque », espace d'essai et de prêt de matériel de puériculture adapté, est proposé pour les futures mamans. Ce projet innovant bénéficie du soutien financier de la Fondation de France.

# Le SAPPH développe un partenariat de réseau avec l'offre de soins et le réseau médico social :

- Les services de maternité partenaires : la clinique Sainte Anne de Strasbourg et le CPP (Centre de périnatalité de proximité) de la Clinique Saint Luc à Schirmeck (cliniques du Groupe Hospitalier Saint Vincent Fondation Vincent de Paul).
- Le réseau de sages-femmes libérales.
- Les médecins gynécologues obstétriciens libéraux de l'association GynAlsace, qui interviennent au sein de la Clinique Sainte Anne.
- Les pédiatres et anesthésistes de la Clinique Sainte Anne
- Les gynécologues médicaux de ville (suivi de grossesse éventuel et repérage des situations).
- La Protection Maternelle Infantile (PMI) du Conseil départemental du Bas-Rhin.

En 8 mois d'existence, le SAPPH a déjà suivi 4 personnes (3 femmes et un homme), en situation de dépendance importante et dans des situations sociales précaires, preuve de la légitimité du projet qui répond à un besoin non pourvu jusqu'alors.

Ses équipes peuvent s'appuyer sur un partenariat efficace et éprouvé avec la maternité, le réseau de soins et la PMI pour offrir un accompagnement pluridisciplinaire et coordonné.

## LA MATERNITÉ DE LA CLINIQUE SAINTE ANNE

# La maternité Sainte Anne, un acteur majeur des naissances dans l'Eurométropole strasbourgeoise

La maternité Sainte Anne à Strasbourg, créée en 1927, occupe historiquement une place de choix pour le nombre de naissances dans la capitale alsacienne et sa région.

Elle est équipée d'une pouponnière, d'un service de néonatologie de niveau 2 et de deux chambres kangourou permettant d'hospitaliser ensemble mère et enfant, sous surveillance continue.

En 2014, 1 811 bébés ont vu le jour à la clinique Sainte Anne.

La maternité s'inscrit dans le Réseau Périnatal de Santé Régional "Naître en Alsace" et mène une politique dynamique d'amélioration de la prise en charge de la mère et de l'enfant.

Les sages-femmes, infirmières, puéricultrices, aidessoignantes auxiliaires de puériculture, psychologues et médecins sont profondément attachés à assurer la sécurité et une qualité d'accueil personnalisée à la hauteur d'un événement unique : la naissance d'un enfant.



# Une maternité porteuse d'une éthique forte et innovante dans ses pratiques

Au-delà de la sécurité et de l'accueil, les équipes s'engagent fortement pour la prise en charge de la douleur et du bien-être de la maman et de l'enfant.

Des méthodes alternatives sont proposées aux mamans : yoga périnatal, hypnose, acupuncture, homéopathie, massages, fleurs de Bach pour travailler sur les émotions...

Un travail d'accompagnement à la parentalité est mené (préparation à la naissance et à la parentalité orientée vers une prise en charge globale et précoce, atelier de portage en écharpe, atelier de massage bébé, consultations de soutien à l'allaitement...).

Tout est orienté pour permettre à tous les futurs parents de se préparer au mieux à la parentalité.



# L'ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE



L'Association des paralysés de France (APF), créée en 1933 et reconnue d'utilité publique, est un mouvement associatif national de défense et de représentation des personnes atteintes de déficiences motrices ou polyhandicapées et de leur famille, qui rassemble plus de 23 000 adhérents, 30 000 usagers, 25 000 bénévoles et 14 100 salariés.

Dotée d'un projet unique d'intérêt général «Pour une société inclusive !», l'APF agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

L'APF porte en elle des valeurs et pratiques démocratiques qui définissent ses orientations et actions. Dans sa charte qui s'inscrit dans la lignée de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'APF affirme son indépendance de tout parti politique et de toute religion et la primauté de la personne : « L'être humain ne peut être réduit à son handicap ou sa maladie quels qu'ils soient. En tant que citoyenne, la personne handicapée exerce ses responsabilités dans la société : elle a le choix et la maîtrise de son existence. »

L'association intervient dans de nombreux domaines, au niveau international, national, régional et départemental, tant par le biais de ses délégations départementales et de son siège que par ses services et établissements médico-sociaux ainsi que ses entreprises adaptées.

#### L'APF en chiffres

- 1 siège national
- 97 délégations départementales
- 129 structures pour enfants et adolescents
- 283 structures pour adultes
- 53 structures APF Entreprises
- 161 séjours de vacances organisés par APF Evasion
- 695 dispositifs réalisés par APF Formation
- 327 314 donateurs (ayant fait au moins un don dans l'année)
- 23 600 adhérents à jour de cotisation
- 25 000 bénévoles (dont 4 000 bénévoles réguliers)
- 14 100 salariés
- 1463 travailleurs en ESAT

## Les sites Internet de l'APF

- Le site de l'Association des Paralysés de France : www.apf.asso.fr
- Le blog politique de l'APF : www.reflexe-handicap.org
- Le blog du magazine Faire Face : www.faire-face.fr

#### L'APF est également

- Sur Facebook : http://www.facebook.com/associationdesparalysesdefrance
- Et sur Twitter : http://twitter.com/apfhandicap

## LA FONDATION VINCENT DE PAUL

Créée par la Congrégation des Sœurs de la Charité de Strasbourg, la Fondation Vincent de Paul a été reconnue d'utilité publique par décret du Conseil d'Etat du 26 décembre 2000.

Fondée en 1734 dans **l'esprit de Vincent de Paul** pour le service des pauvres et des malades, la Congrégation des Sœurs de la Charité de Strasbourg s'est développée rapidement en Alsace et en Lorraine.

Fidèles à l'esprit de Vincent de Paul, les professionnels de la Fondation mettent toute leur énergie et leurs compétences au service des malades, des personnes âgées, des enfants et des personnes en situation de précarité. "4 missions au service de l'Homme", annonce notre charte.



# La Fondation gère des établissements et services dans les secteurs :

- de la santé (le Groupe Hospitalier Saint Vincent avec 4 cliniques et 620 lits et places, 1 institut de formation en soins infirmiers de 344 étudiants),
- de l'enfance (plus de 800 places d'accueil pour des enfants présentant des troubles du comportement et/ou du langage écrit et oral, dans le champ de la protection de l'enfance et de la protection judiciaire de la jeunesse),
- des personnes âgées (725 lits et places à travers 6 EHPAD – établissements pour personnes âgées dépendantes et 2 EHPAD intégrés à des cliniques),
- de la solidarité (155 lits et places dans des dispositifs de lits halte soins santé, résidence sociale, centre d'accueil des demandeurs d'asile et bureau d'accès au logement).

Le cœur de métier de la Fondation Vincent de Paul : "La prise en charge de la personne fragilisée" en Alsace et en Lorraine, assurée par plus de 2200 professionnels soutenus par 400 bénévoles.